Image not found or type unknown

Mediation penale pb de voisinage

Par **SOSO54136**, le **27/08/2014** à **15:08**

bjr,
mon voisin m a giflé lors d une altercation qui dure depuis longtemps malgres l intervention de la mairie et de la police municipale.on mari m a défendu et lui a rendu les coups au Final j ai déposé une plainte pour violence sans incapacite de travail et mon agresseur contre mon mari pour violence avec une incapacité de moins de 8 jours.nous avons ete entendu individuellement en médiation penale et nous devons nous rencontrer dans 15 jours.mon agresseur c est fait représenté par un avocat.on m a indiquer que je pouvais demander des dommages car je suis reconnu comme victime.ma question est:si mon mari est condamner quelle peut etre la sanction.si je demande des dommages si la medation est sterile a combien peut il s élever? A SAVOIR que si mon voisin a demander un avocat se n ai pas pour rien...(il est en invalider et se cache derriere le statut d handicaper.a noter que lors de mon agression j etait en arret de travail suite a une operation ne suis je pas considerer comme une personne vunerable? MERCI DE VOTRE AIDE

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés